



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

handicapés moteurs

Question écrite n° 55044

Texte de la question

M. Fabrice Verdier appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la question de l'éducation conductive. Cette méthode s'adresse aux personnes handicapées moteurs. Sa finalité est l'autonomie fonctionnelle des personnes éduquées. Conçue et développée par un médecin hongrois dans les années 40, le docteur Andras Petö, elle a rapidement séduit les professionnels et familles de nombreux pays. La première école d'éducation conductive a ouvert ses portes en France en 2009. Il en existe quatre aujourd'hui dans notre pays. Il souhaiterait savoir si la France a pu évaluer les effets de cette méthode et si elle envisage de reconnaître cette méthode comme une méthode thérapeutique à part entière.

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Verdier](#)

Circonscription : Gard (4^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55044

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2014](#), page 3624

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)